



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 03 octobre 2023

Canal de l'Ourcq

153 PERSONNES MISES A L'ABRI

Ce mardi 3 octobre 2023, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, avec le concours opérationnel de la préfecture de police, a procédé à une mise à l'abri pour des personnes dormant à la rue au niveau du canal de l'Ourcq.

Sur les 153 personnes mise à l'abri, 50 d'entre elles ont été prises en charge et orientées vers des structures d'accueil temporaires en région (hors Île-de-France) et 103 autres personnes en Île de-France. 50 personnes ont par ailleurs refusé une prise en charge.

Cette 27ème mise à l'abri en 2023 confirme la mobilisation permanente de l'État pour accompagner les personnes les plus vulnérables. Ainsi, 4 694 personnes ont été mises à l'abri depuis le début de l'année.

En Île-de-France, chaque nuit, ce sont plus de 120 000 personnes en situation de précarité qui bénéficient d'une prise en charge par l'Etat au titre de l'hébergement.

Les chiffres clés en 2023 :

- 27 opérations de mise à l'abri au bénéfice de 4 694 personnes ;
- 15 059 orientations depuis début 2023 vers le dispositif national d'accueil en région dans le cadre du schéma national des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés (SNADAR) ;
- 2 216 personnes orientées vers des structures d'accueil temporaire en région hors Île-de-France.

Contact presse :

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

Préfecture de Police

ppcom@interieur.gouv.fr